



La Lettre de Contrières

*Lettre d'information du conseil municipal de la commune de Contrières
- n°1 - 4ème trimestre 2008*



L'édito du Maire

Chères Contriérais, chers contriéraires,

J'ai le plaisir de vous présenter le premier numéro de «La Lettre de Contrières». Il s'agit d'une feuille d'information trimestrielle, qui permettra au Conseil Municipal de vous informer régulièrement des travaux des diverses commissions, ainsi que de quelques informations pratiques utiles à chacun.

Cette publication ne remplacera bien sûr pas «La Gazette», qui paraîtra, comme chaque année, mi-janvier. Les personnes souhaitant s'impliquer dans la rédaction de cette dernière sont d'ailleurs invitées à se faire connaître. Toutes les bonnes volontés seront les bienvenues !

Comme vous pourrez le constater au cours de votre lecture, les différentes commissions travaillent activement à la réalisation de différents projets pour notre commune. Nous espérons que vous en verrez bientôt la traduction concrète.

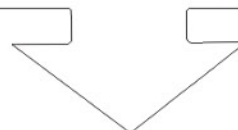
Bonne lecture à chacun,

Le Maire,

Camille MARIE

Dans la commune,
qui s'occupe de quoi ?

Vous voulez en savoir plus sur les différentes
responsabilités des élus ?
Prenez contact avec eux, en mairie.



ASSAINISSEMENT	Véronique BIDAN	Vincent DOLLEY
	Eric DE LAFORCADE	Pascal LECAUDEY
TRAVAUX - VOIRIE	Denis CALIPEL	Yvon LECOEUR
	Pascal LECAUDEY	Olivier LEGRAND
COMMUNICATION	Véronique BIDAN	Camille MARIE
	Eric DE LAFORCADE	Pierrette GOUESLARD
	Philippe PUDDU	Vincent DOLLEY
CIMETIERE	Eric DE LAFORCADE	Camille MARIE
	Olivier LEGRAND	Pascal LECAUDEY
	Vincent DOLLEY	
ARMEES	Eric DE LAFORCADE	Yvon LECOEUR
	Camille MARIE	Denis CALIPEL
URBANISME	Yvon LECOEUR	Pierrette GOUESLARD
	Pascal LECAUDEY	
	Camille MARIE	Vincent DOLLEY
FINANCES	Pascal LECAUDEY	Eric DE LAFORCADE
	Denis CALIPEL	Isabelle LAVALLEY
	Olivier LEGRAND	Camille MARIE
COMITE DE JUMELAGE	Olivier LEGRAND	Camille MARIE
MANCHE NUMERIQUE	Véronique BIDAN	
SIGAS Treilly-Contrières	Denis CALIPEL	Vincent DOLLEY
	Isabelle LAVALLEY	
CCAS (centre communal d'action sociale)	Président : Camille MARIE	
	Au conseil	Véronique BIDAN
Hors conseil	Vincent DOLLEY	Pierrette GOUESLARD
	Cécile CALIPEL	Yvon LAMOTTE
	Didier JEANNE	Marc PICAN
Délégués communautaires	Véronique BIDAN	Eric DE LAFORCADE
	Philippe PUDDU	

Le travail des commissions

Et l'assainissement ?

Depuis le mois d'avril, une commission a repris en charge le dossier «assainissement». Dans un premier temps, nous avons pris connaissance de l'étude réalisée en 2004, et nous avons fait le point sur l'existant.

Nous nous sommes ensuite rendus dans plusieurs stations d'épuration (lagunage naturel à Saussey et Hambye, lagunage à «macrophytes» à Ste-Honorine-la-Guillaume, station d'épuration de Quettreville-sur-Sienne), afin de connaître les différents procédés, leurs coûts, ainsi que leurs contraintes.



station d'épuration de Hambye (lagunage)

En juillet, nous avons sollicité des bureaux d'étude, dont nous devrions prochainement recevoir les propositions d'étude préalable à la mise en place d'un assainissement collectif dans le bourg. Il faudra en effet réaliser une étude des coûts de raccordement à une station ainsi qu'une étude de sol.

Nous ne vous cachons pas que ce dossier est complexe, dans un contexte où, les financements de l'Etat ayant diminué, l'assainissement des communes rurales n'est plus une priorité pour l'Agence de l'Eau. Nous devrions avoir plus d'informations sur les subventions possibles ainsi que sur la mise en place de l'étude d'ici la fin de l'année, nous vous en tiendrons informés dans la prochaine «Lettre».



La carte communale

Nous poursuivons actuellement le développement de la «carte communale». Il faut savoir qu'à l'heure actuelle, en l'absence de tout document d'urbanisme définissant des règles propres à notre commune, c'est surtout la DDE qui délivre les certificats d'urbanisme.

La carte communale va permettre de définir des zones constructibles et des zones non constructibles, suivant les principes de gestion économe des sols, de respect des espaces agricoles et de développement durable.

Les terrains constructibles seront surtout limités autour du bourg, afin d'assurer un développement cohérent, mais aussi de conserver des réserves de foncier et de sauvegarder les surfaces agricoles et le paysage bocager. Le dossier est prêt, nous sommes aujourd'hui en attente d'un avis des différents organes de l'Etat. La carte sera ensuite soumise à enquête publique, et devrait entrer en vigueur d'ici la fin 2009.

SIGAS Treilly - Contrières

Les écoles de Treilly et Contrières ont été équipées de nouveaux matériels informatiques :

- achat de 3 ordinateurs avec écran 17 pouces, un ordinateur portable et une imprimante
- installation d'internet en réseau pour l'école de Treilly.

Monsieur Boizard est démissionnaire de son poste de Président et membre du SIGAS, suite à l'inscription d'un enfant du Mesnil-Aubert à l'école de Treilly par les services préfectoraux. Cette décision va à l'encontre des décisions du Sigas. Un nouveau président devra être élu lors d'une prochaine réunion après l'élection d'un nouveau membre par le Conseil Municipal de Treilly.

CCAS (Centre communal d'action sociale)

Enquête :

Nous remercions toutes les personnes qui ont retourné leur questionnaire. Si vous souhaitez une aide ou des précisions concernant ce questionnaire, les membres du CCAS sont à votre disposition. Cette enquête nous permettra d'orienter au mieux les actions sociales dans les années à venir.

La vie des associations

Vous êtes intéressé ?
Contactez :

Club de l'amitié

- Pas de manifestation ce trimestre.
 - Les membres se réunissent régulièrement le 1er et le 3ème jeudi de chaque mois (l'après-midi).
- Le club serait ravi de la venue de nouveaux membres afin d'évoluer vers de nouvelles activités.

Jacqueline
CORNIERE
(contacter la
mairie)

Société de chasse de Contrières

- L'ouverture de la chasse a eu lieu cette année le 28 septembre.
- Une battue aux renards a été organisée le 4 octobre.

Bernard
COURBARON
02.33.07.94.04

Comité de Jumelage Contrières - Bergbieten

- Le comité organise une soirée tartiflette le 22 novembre (possibilité de s'inscrire).
- La galette des rois sera offerte lors d'une réunion fin janvier ou début février 2009.

Cécile
CALIPEL
02.33.45.08.48

Jumelage Coopération Contrières - Zingan - Bergbieten

- Pas de manifestation prévue avant la fin de l'année, hormis la venue de l'Abbé BAUDOIN.

Jacques
LEFEVRE
02.33.45.05.26

Comité des Fêtes

- Une sortie en car au parc Astérix a été organisée pour les enfants de Contrières accompagnés de leurs parents et de membres du comité le 20 septembre.
- Afin de fêter la nouvelle année, le comité des fêtes offre la galette des rois aux habitants de Contrières le 10 janvier prochain, à la salle communale. A cette occasion, Monsieur le Maire nous présentera ses vœux.

Pierrette
GOUESLARD
02.33.45.04.93

Comité d'entraide des cheveux blancs

- Comme les années précédentes, le conseil municipal offre pour nos aînés le repas de midi, le dimanche 12 octobre.

Marie-Claude
DEROUE
02.33.07.94.71

Amicale des anciens combattants et soldats de France

- Une excursion en car a été organisée dans la région nantaise le 3 septembre dernier.
- Une cérémonie aura lieu le 11 novembre (lieu à préciser) afin de célébrer l'armistice de 1918, suivie d'un repas pour les adhérents à la salle de Contrières.

Daniel
CALIPEL
02.33.45.08.48

Entente sportive

- Après une mésentente durant l'intersaison avec Cérences, ce sera la réserve de l'ESTQ (Entente Sportive Treilly Quettreville) qui évoluera sur notre terrain de foot, dans la perspective d'une nouvelle entente.

Jacques
GROUALLE
02.33.47.61.29

Infos pratiques

Ouverture de la mairie

La mairie est ouverte tous les mardis de 14 h 30 à 17 h 30 et tous les vendredis de 9 h 00 à 12 h.

La mairie sera fermée du vendredi 24 décembre au vendredi 2 janvier 2009.

Pour ceux qui ne seraient pas inscrits sur les listes électorales, dernier délai : 31 décembre. La mairie sera ouverte ce jour de 10 h à 12 h (se munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile).

Tel : 02.33.76.61.56
mairie.de.contrieres@wanadoo.fr

Ecole

Jours d'école : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h 15 pour Trelly de 8 h 45 à 11 h 45 et de 12 h 45 à 16 h pour Contrières

Un service de garderie est assuré le matin à partir de 7 h 30 et l'après-midi après l'école jusqu'à 18 h 30 à Trelly.

Nouveaux tarifs :

- repas cantine 2,95 € pour les enfants
- garderie, en fonction des horaires
7h30 à 8h45 : 1,05 € - 8h15 à 8h45 : 0,50 €
16h20 à 17h10 : 0,85 € - 16h20 à 18h30 : 1,95 €
- goûter du soir : 0,45 €

Si les services de la cantine ou de la garderie ne sont pas prévus de la présence des enfants dans les délais prévus, des majorations pourraient être appliquées.

Recensement

Tous les jeunes, nés entre le 1er octobre et le 31 décembre 1992 sont tenus de faire leur recensement militaire en mairie. Ils seront ultérieurement convoqués à la Journée d'Appel de Préparation à la Défense (JAPD).

Portage de repas

La maison de retraite d'Annoville assure le portage de repas à domicile.

Déjeuner : 6,63 € composé : d'un potage, d'une entrée, d'un plat principal, d'un dessert
Souper : 2,20 € composé : d'un plat principal et d'un dessert.

Les personnes intéressées peuvent s'adresser soit à la maison de retraite (02.33.76.83.00), soit à la mairie.

Aide à la cuve

Le gouvernement a décidé de reconduire le dispositif d'aide à la cuve pour l'hiver 2008-2009. Cette aide est réservée aux ménages modestes qui se chauffent au fioul et est portée à 200 €. Elle concerne les ménages non imposables ayant reçu une facture de fioul entre le 1er juillet 2008 et le 31 mars 2009.

Pour en bénéficier, vous devez faire parvenir un formulaire adapté à la trésorerie avant le 30 avril 2009.

Vous pouvez retirer ce formulaire en mairie, auprès du Trésor Public, ou le télécharger sur le site <http://www.impots.gouv.fr>

N'hésitez pas à demander de plus amples renseignements en mairie.

Les ordures ménagères

Il est rappelé que les ordures ménagères doivent être déposées le long des routes le jour du ramassage ou au plus tôt la veille. Elles doivent être mises dans des sacs transparents fournis par la mairie. Ces sacs sont mis dans des containers prévus à cet effet et également fournis par la mairie.

Pour les déchets issus du tri tels que bouteilles plastiques, papiers, bouteilles de verre... des containers sont prévus dans le bourg de Contrières. Par contre, il est strictement interdit de déposer des déchets au pied de ces containers. **Pour les encombrants** de toute autre nature, une déchetterie est à notre disposition sur la commune de Hyenville. Les horaires d'ouverture sont les suivants :

lundi, mercredi, jeudi, vendredi : 14 h - 17 h
samedi : 10 h - 12 h et 14 h - 17 h

Communiqué : il est constaté de plus en plus fréquemment des actes d'incivilité au niveau des containers. En effet, certaines personnes déposent leurs ordures au pied des containers, ainsi que leurs déchets qui devraient être transportés à la déchetterie cantonale. Il est rappelé que ces personnes sont passibles d'amende. Ce comportement participe de façon non négligeable à l'augmentation de la taxe des ordures ménagères.